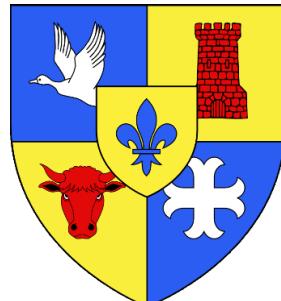


Bulletin municipal

Janvier
2024



LARODDE



Le mot du Maire

Chers Roudous,

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau bulletin. Nous avons toujours souhaité et œuvré pour que ce magazine puisse être l'expression de nos forces vives, celle de nos associations et de l'action municipale.

La commune de Larodde s'efforce d'aller de l'avant. Parmi les sujets qui mobilisent l'équipe municipale : la station d'épuration dont les travaux vont débuter au printemps 2024 et la rénovation de la maison « LAURADOUR » en vue de la construction d'appartements communaux.

En septembre 2023, nous avons inauguré les chalets à Port-Dieu en présence de personnalités locales et de nombreux Roudous qui avaient fait le déplacement. Nous avons également fait un gros programme voirie qui a permis de remettre en état nos routes communales.

Merci une fois encore aux bénévoles et aux Roudous engagés qui organisent et participent aux diverses animations communales que vous allez découvrir en parcourant le bulletin et j'encourage tous nos habitants à s'associer à la vie de notre village. Nous avons besoin de toutes les forces vives pour avancer. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, qu'ils sachent que nous les accueillons avec plaisir et que nous comptons aussi sur eux.

Je terminerai en remerciant chaleureusement le Conseil Municipal et l'ensemble du personnel communal pour leur implication et leur dévouement pour faire en sorte que Larodde soit une commune agréable à vivre.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2024 ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Georges

Réalisations

TRAVAUX DE VOIRIE

D'importants travaux de voirie ont vu le jour sur la commune en septembre 2023. Après un état des lieux de la voirie communale mené par la commission voirie, les tronçons nécessitant un entretien et une amélioration ont été définis sachant que la priorité a été donnée aux voies desservant les maisons habitées à l'année.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise RMCL de Vebret pour un montant total de 145 300€ HT ce qui a permis de remettre en état environ 5 km de voirie communale.

Ces travaux sont subventionnés par le Conseil Départemental dans le cadre du FIC 2023 (*Fonds des Initiatives Communales*) et par l'Etat au titre de la DETR 2024 (*Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux*) laissant une part communale de 57 180€ (emprunt).

NB : La commune n'a pu bénéficier de la DETR 2023 sachant que le plafond est limité à 100 000€ HT de dépenses subventionnables sur deux années glissantes. Or, la commune a bénéficié de cette subvention en 2022 sur les travaux de voirie du lotissement Les Chambas.

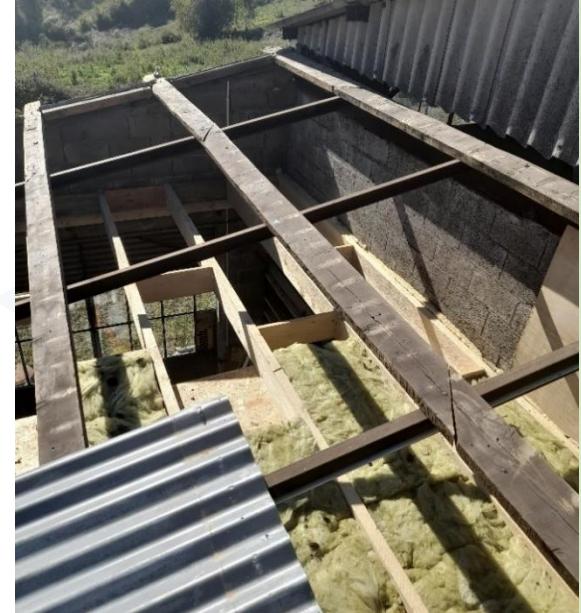


Réalisations

BATIMENTS COMMUNAUX

ATELIERS MUNICIPAUX

- ▶ **Travaux d'isolation** : Les agents techniques, aidés de Michel TOURNADRE, ont procédé à l'isolation du garage situé *route de Bort*, à la pose d'un plafond en OSB et à la réfection de la toiture en tôles ondulées.
- ▶ Coût des matériaux : 2 400€ TTC
- ▶ A noter que la toiture a été récupérée aux chalets (suite à la non-conformité lors de la première pose).
- ▶ **Achat d'une chaudière** : Vu la nécessité d'équiper en chauffage les locaux, la commune s'est munie d'une chaudière JB 30 KW poly-combustibles au prix de 1 316€.



VESTIAIRES ET BUVETTE DU FOOT

- ▶ Suite aux dégâts occasionnés par le gel au niveau des douches des vestiaires et de la robinetterie de la buvette, et considérant l'état vieillissant du plancher des vestiaires, le conseil municipal a donné une suite favorable à la demande de rénovation du SAF (Sancy Artense Foot). Les travaux ont été effectués en régie par les services techniques, à savoir :

- Réparation des douches
- Vestiaires : dépose de l'ancien plancher, renforcement de l'ossature, pose d'un plancher en OSB et peinture au sol.

Coût des matériaux : 1 400€

- Travaux de plomberie effectués par J.F ROUX dans la buvette (380€)



Réalisations

BATIMENTS COMMUNAUX

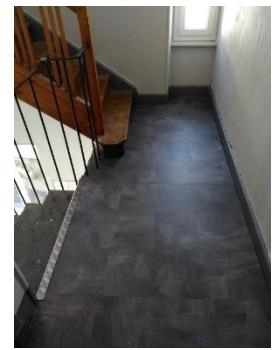
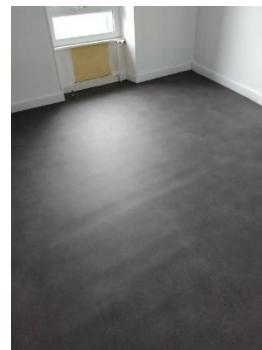
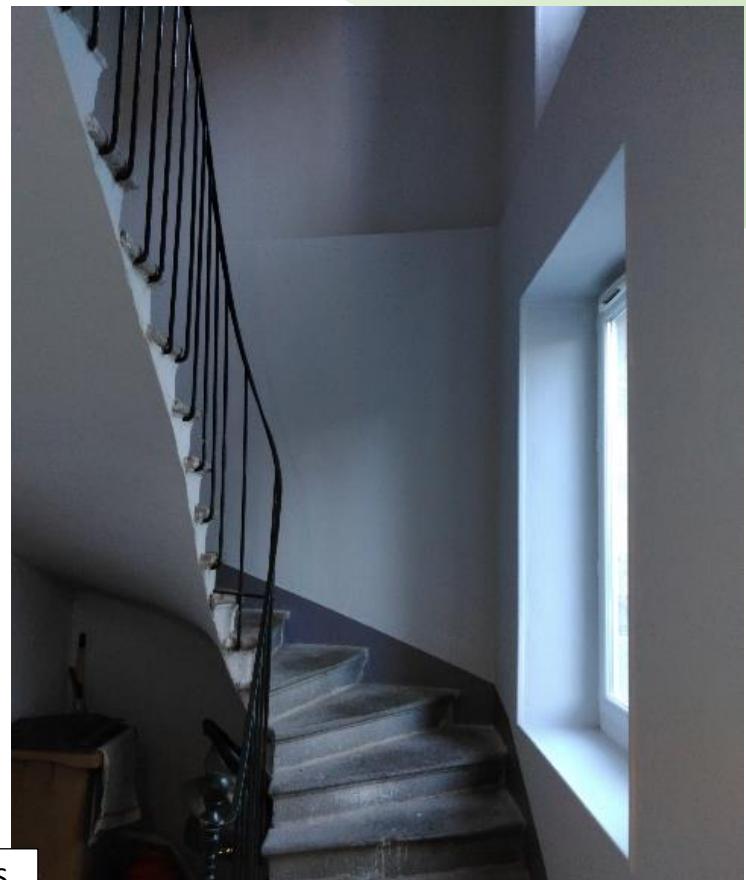
BATIMENT « ECOLE »

Les agents des services techniques ont effectué plusieurs travaux de rénovation dans le bâtiment « école », à savoir : rénovation des murs et du plafond de l'entrée, rénovation de la cage d'escalier, du seuil du 1^{er} étage et du couloir utilisé par les écoliers.

De plus, avant de relouer l'appartement de l'étage, les agents ont fait les petits travaux nécessaires et ont posé du lino dans 3 chambres.

Coût total des matériaux : 1 300€

Nous avons la chance d'avoir des agents très polyvalents qui peuvent faire des travaux en régie là où d'autres communes doivent faire appel à des entreprises.



Réalisations

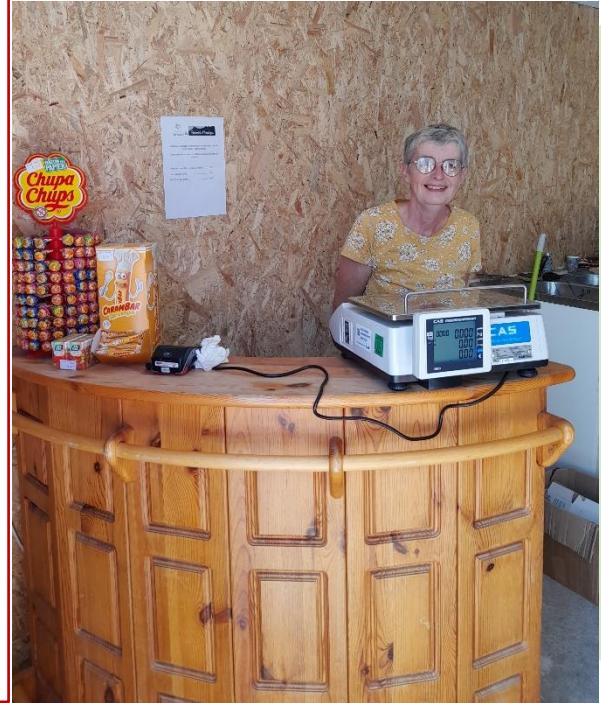
POUR LES COMMERCES DE PROXIMITE...

UNE EPICERIE MULTI-SERVICE

La commune a réalisé des travaux d'aménagement du local « bascule » pour un montant de 2 600€ (1 600€ de fournitures pour les travaux en régie et 1 000€ pour l'achat d'une porte vitrée). Ce local est mis à disposition de la société *Farandoles d'Auvergne* représentée par Pascale et Frédéric WIEPRECHT moyennant un loyer de 80€ par mois.

L'épicerie multi-service "Farandole d'Auvergne" propose également la vente de pain et viennoiseries. Pascale et Frédéric vous accueillent du lundi au samedi, de 9h à 12h.

contact@farandole-auvergne.fr / 06.50.16.35.82 pour vos commandes.



L'AUBERGE

Il a été procédé au remplacement de la hotte de la cuisine de l'auberge pour 1 275€. Aussi, suite au départ des anciens gérants, des travaux de rénovation ont dû être effectués en régie par les agents techniques mais aussi par Julien MARTIN, plaquiste, qui a procédé au remplacement du parquet de l'appartement de l'auberge (fourniture et pose pour un montant de 1 960€).

Depuis le 1^{er} octobre, la gérance de l'auberge de Larodde est assurée par un jeune couple : Romain qui fut dernièrement Chef dans un restaurant de Valence, accompagné de son épouse Ophélie et leur fils Octave. Formule du jour à 16.90€ (entrée, plat, fromage, dessert) vendredi soir, samedi soir ainsi que tous les midis (sauf le mercredi). Renseignements et réservations au 06.23.15.41.31.



Réalisations



INAUGURATION CHALETS & MISE A L'EAU

La Commune de Larodde et la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense ont convié élus, financeurs et habitants pour l'inauguration des chalets sur pilotis et de la mise à l'eau des bateaux.

Etaient présents : Brice HORTEFEUX (ancien Ministre, Député Européen, Vice-Président de la Région Auvergne Rhône Alpes), Jean-Marc BOYER (Sénateur du Puy-de-Dôme et Conseiller Départemental), Lionel CHAUVIN (Président du Conseil Départemental), Marie-Anne MARCHIS (Vice-Présidente du Conseil Départemental), Martine BONY (Vice-Présidente du Conseil Départemental), Lionel GAY (Conseiller Départemental du Sancy), Elodie GIPON (Responsable du Groupement d'Usines hydroélectriques de Bort-les-Orgues), Gilles ALLAUZE (Vice-Président de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense en charge du Tourisme), Michelle GAIDIER (Présidente de l'Office de tourisme).

Rappelons que ces projets n'auraient pu voir le jour sans les financeurs publics suivants : ETAT / DEPARTEMENT 63 / REGION AURA / UNION EUROPEENNE.

N.B : Merci à la petite Lison pour sa participation...

EN BREF...

UN COLUMBARIUM AU CIMETIERE COMMUNAL

La commune a mandaté les Pompes funèbres SERONDE de Bagnols pour la fourniture et la pose de 6 cases de columbarium pour la somme de 4 150€ HT. Une case est accordée moyennant la somme de 500€ (pour une durée de 30 ans renouvelable).

ACHAT D'UNE REMORQUE

Une remorque porte engins de 3,5 tonnes a été achetée aux services techniques pour le transport de la mini-pelle.

Coût d'achat : 2 300€ HT.

VENTE D'UN EMPLACEMENT AU LOTISSEMENT LES CHAMBAS

Le lot n°3 d'une surface de 742m² a été vendu à Tania et François BRIAND-HELCMANOCKI.

PASSAGES PIETONS DANS LE BOURG

Les agents ont matérialisé des passages piétons au sol devant La colonie de vacances CVBB et devant l'auberge.



Réalisations



RACHAT DE MOBILIER

Afin d'améliorer le confort de l'appartement situé au-dessus de l'école, les élus ont décidé de racheter le mobilier et l'électro-ménager mis en place par les anciens locataires pour un montant de 1 500€.

LIMITATION DE VITESSE A PERIGNAT

La limitation de vitesse à 70 km/h a été accordée par le Conseil Départemental sur la RD 25 qui traverse Pérignat. Cette décision a été prise suite à la demande de plusieurs administrés et suite à l'utilisation de cette route par le Centre Equestre « *Les Ecuries de Pérignat* ».

MISE EN PLACE DE MARCHÉS

La Municipalité a décidé de mettre en place 2 marchés par an (marché de printemps et marché d'automne). Initiative portée par Marie-Françoise MONJANEL, Eveline SANZ et Sylviane SOLVERY.



EN BREF...

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Société de Chasse : 360€ / Société de Pêche : 300€ / Loisirs et Partages : 450€ / Larodde Mémoire et Patrimoine : 350€ + 200€ à titre de subvention exceptionnelle pour les frais de déplacements des étudiants du lycée de Rochefort Montagne qui sont intervenus dans la valorisation du chemin du Persil / Larodde Evénementiel : 350€ / Sancy Artense Pétanque : 350€ / Association des parents d'élèves AIR PAYS : 1 179.90€ correspondant aux frais de transport pour la classe de mer à St Palais sur Mer (participation à hauteur de 65.55€ par élève soit 1 179.90€ pour les 18 élèves de Larodde) / Laroddanse : 250€ / Collège Sancy Artense : 200€ (100€ pour la classe théâtre et 100€ pour l'Association Sportive) / Amicale des Sapeurs-pompiers de Tauves : 80€ / Jeunes Sapeurs-Pompiers : 100€ / AFM Téléthon (délégation 63) : 50€ / Soutien aux sinistrés Turcs et Syriens : 400€.

ARBRE DE NOËL DES ENFANTS

Cette année, les élus ont décidé d'organiser la venue du Père Noël pour les enfants de la commune âgés de moins de 11 ans (31 enfants au total). Ceux qui ont pu assister à cette après-midi ont reçu des cadeaux et ont pu partager un goûter tous ensemble avec leurs familles. Merci à l'association *Loisirs et Partages* pour les délicieuses crêpes !



Projets en cours et à venir...

CONSTRUCTION D'UNE STATION D'EPURATION

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, la commune va lancer les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration.

Suite à la consultation des entreprises, la commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise RMCL pour un montant de travaux de 247 000€ HT auxquels on ajoute 35 500€ de frais annexes soit un total de 282 500€ HT (21 000€ de plus que prévu dans l'estimatif du maître d'œuvre). Le plan de financement est ainsi modifié :

Estimatif du coût total du projet (travaux et études) : 282 500 € HT

Plan de financement :

Département (30%) : 84 750€

Agence de l'eau (50%) : 141 250€

Commune (20%) : 56 500€ (emprunt)

A noter que le transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense doit avoir lieu à l'horizon 2026. Ce transfert de compétence impliquera également le transfert de tous les emprunts liés au budget assainissement.

ACHAT D'UNE TONDEUSE DEBROUSSAILLEUSE

La commune envisage d'acheter une tondeuse débroussailleuse à fléaux pour les services techniques dans le but de remplacer la tondeuse existante qui date de plus de 20 ans.



ACHAT DE VELOS ELECTRIQUES

Afin de rajouter une prestation supplémentaire pour les locataires des chalets sur les rives du barrage, la municipalité souhaite concrétiser l'achat de vélos électriques co-financés par EDF à hauteur de 70%.

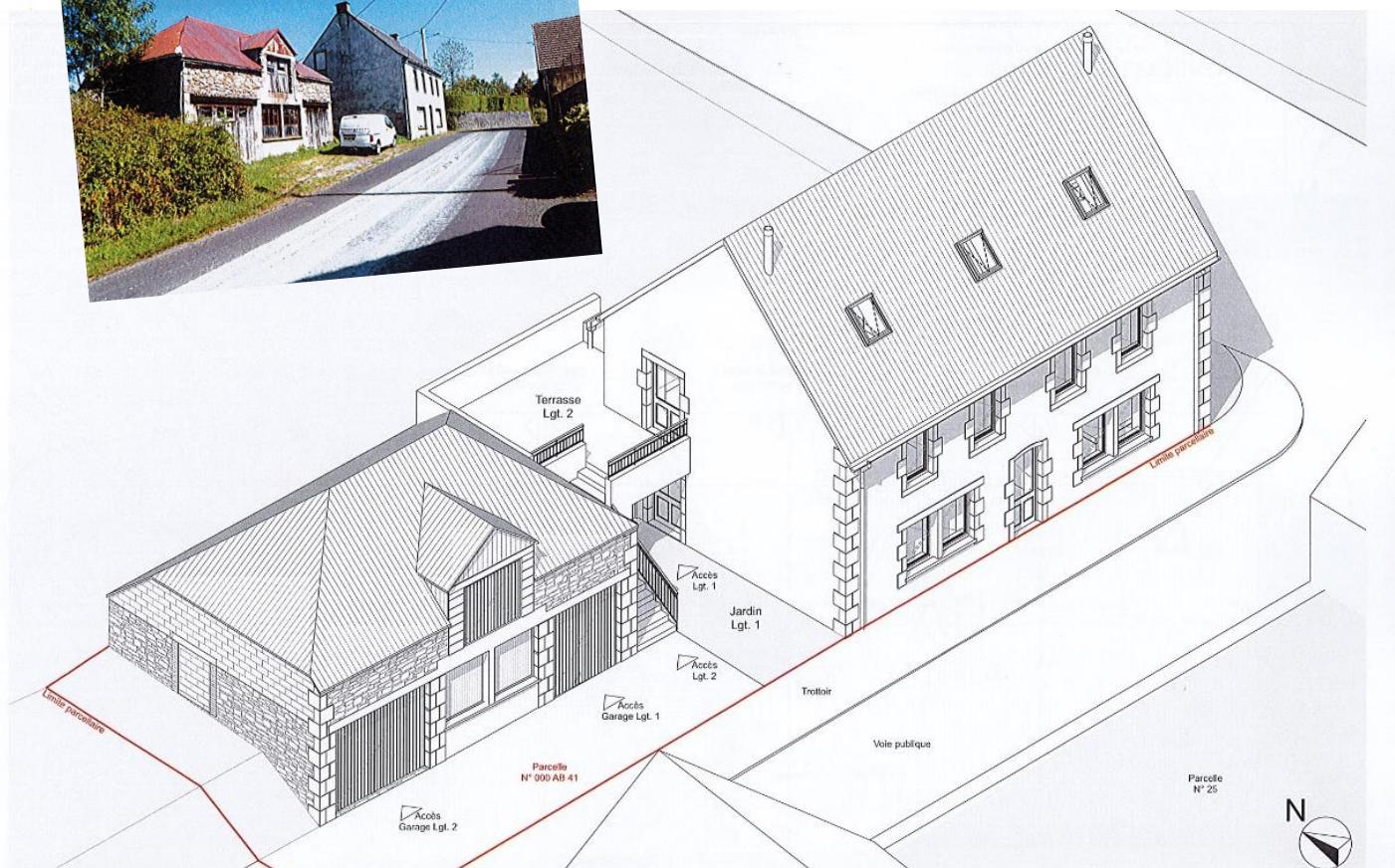
RESEAU DE CHALEUR

Nous travaillons depuis plusieurs mois avec l'Adhume (Agence locale des Energies) sur la possibilité d'un réseau de chaleur pour alimenter les bâtiments communaux (auberge, mairie, école) et des propriétaires privés dans le bourg qui le souhaiteraient. Après étude, il s'avère qu'un réseau de chaleur n'est pas adapté. L'Adhume nous propose un nouveau scénario à envisager à savoir un réseau technique qui concernerait l'auberge et la mairie (chaufferie bois énergie- puissance 50 kw) pour un coût de 116 500€ avec un autofinancement de 51 300€. Les 2 bâtiments seraient raccordés ensemble pour un réseau souterrain de 60 ml. Quant à l'école, une étude avec Cocon 3 est en cours pour étudier quelle serait la meilleure énergie à exploiter (chaudière à granulé, géothermie...).

Projets en cours et à venir...

REHABILITATION D'UN BATIMENT EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS COMMUNAUX

La municipalité a pris la décision d'acheter la maison anciennement LAURADOUR (à la sortie du village, direction Singles) pour un montant de 30 000€. L'idée première a été d'installer un commerce et un laboratoire de fabrication au rez-de-chaussée ainsi qu'un appartement à l'étage. Cependant, suite à l'estimatif des travaux établi par le bureau d'études ESTIER LECHUGA qui s'est avéré être très élevé, les élus n'ont pas donné suite à ce projet d'autant que des doutes persistent sur la viabilité et la pérennisation d'un commerce. Suite au constat de la forte demande de location ces dernières années, le Conseil Municipal a décidé de réhabiliter ce bâtiment en vue d'y construire 2 logements (un T2 au rez-de-chaussée et un T4 à l'étage). L'estimatif vous sera communiqué sur les comptes rendus du Conseil Municipal. Il a semblé plus judicieux de rénover un bien « à l'abandon » dans le bourg plutôt que d'envisager une nouvelle construction.



2023 en images



Cérémonie des vœux



Cérémonie commémorative du 19 mars



Cérémonie commémorative du 8 mai



Remise des maillots – Club de foot Sancy Chavanon



Kermesse de l'école



Fête patronale (concours de pétanque)



Fête patronale (repas du samedi soir)



Fête patronale (concert avec Oubéret le dimanche)

2023 en images



Repas au four de Pruns



Marché de printemps



Passage de la flamme olympique



Marché d'automne



Arbre de Noël des enfants de Larodde



Banquet de nos aînés



Associations

SOCIETE DE CHASSE LA ST HUBERT

C'est depuis le 10 septembre dernier que la saison de chasse 2023/2024 est lancée !

Nous avons à Larodde, la chance d'avoir une faune sauvage remarquable et des paysages magnifiques surtout en automne où une palette de couleurs s'offre à nos yeux. C'est avec un grand plaisir que nous pouvons partager cette richesse avec nos amis promeneurs et ramasseurs de champignons, tous amoureux de cette nature en toute sécurité.

En effet, nous tenons un point d'honneur à ce que ce partage se fasse dans les meilleures conditions possibles par le biais de l'information, de l'écoute, d'échanges d'idées et surtout de la sécurité à laquelle nous sommes tous impliqués.

Le plan de chasse pour cette saison est de 16 chevreuils, 11 cervidés et une douzaine de sangliers.

Notre association compte 20 sociétaires propriétaires sur la commune et 6 chasseurs extérieurs à notre commune.

Au mois de juillet 2023, pour la fête patronale, notre équipe était présente pour partager et passer un bon week-end convivial avec les Roudous par le biais d'une buvette, sandwichs. A refaire !

La société de chasse organise un repas le samedi 24 février à partir de midi à la salle des fêtes. Nous savons pouvoir compter sur votre présence afin de passer un bon moment ensemble en toute convivialité.

L'ensemble des sociétaires vous présente tous leurs voeux pour cette nouvelle année. Que celle-ci vous apporte bonheur, joies familiales et surtout une excellente santé. Bonne année 2024.

Jean-Jacques BECAUD, Président



Associations

----- LARODDE EVENEMENTIEL, ART DE VIVRE ET ETHNOLOGIE D'ARTENSE -----

Chers amis Roudous,

Voici encore une année qui a été bien remplie. Une exposition estivale, une conférence sur la roche mandrin et le début de la restauration de tombes.

Nous vous remercions encore pour votre participation et engouement pour ces projets.

2024 est encore une année qui sera chargée !

« Larodde fait son baby boom » sera le marqueur principal de l'été. Nous n'oublierons pas de continuer la réfection des tombes et nous préparons une visite du cimetière autour de l'art mortuaire.

Nous vous attendons nombreux, et espérons que ces projets vous plairont.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux.



L'équipe de Larodde événementiel, art de vivre et ethnologie d'Artense

----- SOCIETE DE TIR SPORTIF -----



L'ensemble des licenciés de la Société de Tir Sportif Larodde Sancy Artense vous souhaite une excellente Année 2024 !

Associations

LOISIRS ET PARTAGES

Comme le temps passe ! Nous sommes heureux de vous embarquer avec nous dans une expérience hebdomadaire où chaque participant trouve sa place. Si vous montez à bord, nous vous réservons un accueil chaleureux autour d'une boisson chaude, dans un partage autour d'activités diverses. Certains surferont autour de jeux de société alors que d'autres navigueront dans les catalogues pour trouver de nouvelles idées à réaliser aux aiguilles, au crochet ou à la couture. Des dizaines d'objets sont fabriqués chaque année : des bijoux originaux, des tableaux, des objets en bois se glisseront comme par magie dans notre Expo-vente annuelle qui se déroule tous les WE sur les deux mois d'été. Cette expo-vente est très bien fréquentée par les personnes locales aussi bien que par les touristes. Nous organisons régulièrement des repas dans des restaurants de la région et cet automne notre rendez-vous gastronomique nous a conduits à l'Auberge de Larodde où tous ont pu rencontrer les nouveaux aubergistes.

L'objectif principal de l'Association reste toujours la proximité des personnes dans leurs besoins, augmentant avec l'âge. Le contact humain est capital lorsque les forces diminuent.

Nous organisons aussi 1-2 voyages par an afin de dépayser un peu nos adhérents.

D'autre part, notre Association a été sollicitée pour fabriquer et vendre des crêpes lors de manifestations au sein de notre village.

Avec le Bureau, nous avons le souci de répondre aux besoins des villageois et pour cette raison, nous nous préoccupons toujours de trouver des activités originales.

Nous présentons ici encore notre sympathie à l'une de nos adhérentes à la suite du décès de son conjoint, disparu si soudainement !

Au nom de notre Association, nous tenons à remercier Mr le Maire ainsi que le Conseil Municipal pour la généreuse subvention annuelle consentie.

Je vous souhaite une excellente nouvelle année 2024 !

Elisabeth KNICKERBOCKER,
Présidente



Associations



- LARODDANSE: Une Association de Danse à la Rencontre de la Passion et de la Convivialité -

Depuis sa création en septembre 2023, l'association Laroddanse a su s'imposer comme un lieu incontournable de partage et d'expression artistique à travers la danse. Forte de ses 39 adhérents passionnés, notre association incarne l'esprit de camaraderie et de découverte au cœur de la danse.

Au sein de Laroddanse, la diversité règne en maître. Nous proposons un éventail varié de danses en couple, allant du rythmé rock à la romantique valse, en passant par les danses en ligne. Nos cours sont soigneusement conçus pour accueillir les danseurs de tous niveaux, des débutants enthousiastes aux danseurs plus expérimentés.

Laroddanse a été sollicitée cette année par la commune de Larodde et de Saint Donat pour animer leurs fêtes patronales. Le succès a été au rendez-vous.

Au-delà des mouvements gracieux et des pas synchronisés, Laroddanse se veut être un véritable lieu d'échange et de partage. La convivialité est le maître mot de l'association. Nous organisons régulièrement des soirées et des stages pour renforcer les liens entre nos membres et favoriser une communauté soudée. Rejoindre Laroddanse, c'est plonger dans un monde de passion, de rythme et d'amitié. Que vous soyez complètement débutant ou danseur chevronné, notre association vous offre l'opportunité de développer vos compétences, de vous divertir et de créer des souvenirs inoubliables au rythme envoûtant de la musique.

Venez nous rejoindre dans l'aventure Laroddanse. En attendant nous vous souhaitons une très bonne année 2024. Pour tous renseignements : Laroddanse@gmail.com

Christian CROUTHERS, Président

----- LA GUINGUETTE ETC -----



La Guinguette etc est une association dont le but est de participer au dynamisme de notre région. Tout le monde peut proposer et mettre en place une activité ou un évènement. La personne se gère avec possibilité d'appui de l'association.

Plusieurs fois dans l'année nous proposons à nos adhérents des achats groupés (fruits, viandes etc...). Une friperie est à disposition en appelant au 06 66 88 08 11.

La mairie, que nous remercions, nous permet de proposer à la salle des fêtes de Larodde
les mercredi de 18 h à 20 h QI Gong avec Florence
les 2ème et 4ème mardis du mois à 20 h 30 cinéma avec Didier.
Le 20 juillet 2024 sera la fête de l'Association à Oustouilloux.

Nous espérons de nouveaux ateliers, des soirées musicales et quelques repas. Nous vous tiendrons informés.

L'équipe de la Guinguette etc vous souhaite à tous une bonne année 2024.

Associations

LARODDE, MEMOIRE et PATRIMOINE

Déjà décembre 2023. Comme toutes les années, celle-ci a passé à toute allure.

Le 20 août nous avons réalisé la 2^e balade gourmande sur un parcours différent : mairie, Pruns, Chanzelles, Vernines, Terrif, Pruns, mairie. Malgré une intense chaleur, les 80 promeneurs ont parcouru les 11 km du circuit et apprécié aux différentes étapes amuse-gueules, terrines, saucisses et légumes frits, sans oublier le Saint Nectaire et les desserts. Un beau moment de convivialité que tous nous demandent de renouveler. Un nouveau parcours est déjà prévu pour fin août 2024.

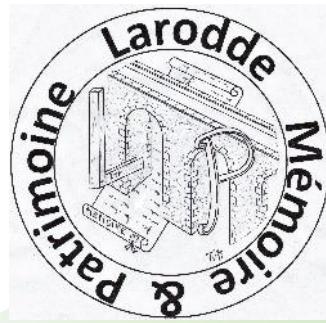
En parallèle, nous continuons à travailler sur le chemin du Persil et de la Violette, en partenariat avec 4 lycéens de Rochefort-Montagne. Ils ont établi un diagnostic : débroussaillage à effectuer, recensement de la faune et de la flore et aménagement (« Land Art »). La partie pratique devrait se réaliser en mai et/ou juin 2024. En 2024 également paraîtra un 3^e livre concernant les écoles de notre village. Il retracera leur histoire à travers archives, témoignages et photos. Et cela depuis le tout début jusqu'à aujourd'hui. La parution avait été annoncée pour 2023, mais l'ampleur des recherches et la quantité de documents, n'ont pas permis d'avancer aussi vite que prévu.

Nous présenterons ce document lors des journées du patrimoine 2024, le samedi 21 septembre et le dimanche 22. A cette occasion il y aura une exposition avec divers objets et photos, tous provenant des greniers et des souvenirs des roudous. D'ailleurs nous faisons appel à vous : nous recherchons toutes choses se rapportant à l'école : billes, photos, livres, cahiers, anecdotes, buvards, porte-plumes, trousse etc. Il suffit de contacter l'un des membres de l'association qui transmettra.

Le dimanche 22 septembre nous vous proposerons de revenir à l'école de votre enfance : épreuves du certificat d'études, cantine, classe-promenade... Tout n'est pas encore complètement fixé.

Un beau programme donc pour cette nouvelle année que nous vous souhaitons douce et heureuse.

Marie-France BEZY, Présidente



Association

SANCY ARTENSE FOOT

La saison 2022-2023 du SANCY ARTENSE FOOT n'a pas été très bonne sportivement.

L'équipe 1^{er} s'est difficilement maintenue en 3^{ème} division de district en terminant à la 9ème place du classement sur 11 équipes.

L'équipe réserve a dû déclarer forfait général à mi-saison en raison d'un manque de joueurs licenciés.

La saison 2022-2023 a aussi été douloureuse sentimentalement.

En effet, le club a perdu en la personne de Yannick Boyer l'un de ses joueurs/dirigeants les plus dévoué, passionné. Nous présentons encore une fois tout notre soutien à sa famille et ses proches.

Pour la saison 2023-2024, le club est reparti avec 1 seule équipe pour jouer le championnat de 3^{ème} division de district.

Un nouveau coach, François Charbonnel (de la Tour d'Auvergne), a été contacté, et prend en charge les entraînements le mercredi soir au stade de la Tour d'Auvergne.

Un renouvellement du bureau a été effectué et voit Jérémy Rossi prendre la présidence du club à la place de Geoffrey Boyer.

Plusieurs « anciens » dirigeants ont aussi pris leur retraite (bien méritée), à savoir Robert Boyer, Bernard Fereyrolles et Georges Gay. Le club les remercie pour toutes ces années de bons et loyaux services.

Le club remercie aussi Christian Boyer, qui reste un peu dirigeant « d'honneur » du fait de son ancianeté et sa femme Suzanne, qui tient régulièrement la buvette lorsque les matchs ont lieu à Larodde. Le club remercie enfin la municipalité qui a effectué des travaux de rénovation dans les vestiaires du stade.

Pour finir, le club renouvelle son partenariat avec les équipes jeunes (de 5 à 16 ans et Féminines) du CHAVANON SANCY FOOT.

Ce partenariat permet aux jeunes licenciés de la commune de pouvoir jouer 3 ou 4 fois dans la saison sur les stades de Larodde et de la Tour d'Auvergne.

Jérémy ROSSI, Président



Associations

LA BIBLIOTHEQUE DE LARODDE

La bibliothèque est accessible à tous, gratuitement, le lundi de 14h à 16h et le mercredi de 10 h à 12h. Venez y emprunter livres, CD et DVD. Une équipe de bénévoles vous y attend pour faciliter et guider votre choix parmi les livres que nous possédons et ceux mis à disposition par la médiathèque départementale : De Sylvie Baron à Pierre Lemaître, en passant par Harlan Cobben, Virginie Grimaldi et JK Rowling et bien d'autres encore. Venez découvrir des romans tous plus passionnantes les uns que les autres. Par ailleurs, vous pourrez nous faire part de vos souhaits de nouveaux ouvrages que nous pouvons acquérir grâce au financement de la municipalité.

Prochainement, vous recevrez dans votre boîte à lettres une petite enquête pour que vous puissiez nous faire part de vos suggestions concernant les améliorations à apporter (horaires d'ouverture, idées d'animation autour du livre, nouvelles acquisitions ...). Bientôt, nous allons effectuer des travaux pour rendre la bibliothèque plus attractive. Autant de raisons de venir nous rencontrer. Sachez que vous pouvez également profiter des livres disponibles dans les autres bibliothèques du réseau. Nous les ferons réserver pour vous.



A bientôt. Les bénévoles de la bibliothèque

SOCIETE DE PECHE



La société de pêche vous souhaite une très belle année 2024.

Le concours de pêche qui s'est déroulé le 3 juin a rassemblé une cinquantaine de pêcheurs et environ 80 personnes au repas le midi. Merci à tous les participants.

En 2023, nous avons effectué 2 lâchers de truites : un pour l'ouverture en mars et un autre courant avril. Nous avons également réalisé un lâcher de brochets et de sandres en décembre dans le barrage de Bort.

Les cartes de pêche peuvent se prendre sur Internet à l'adresse www.peche63.com (APPMA La Tour d'Auvergne).

Yannick COSTE, Président

Les infos du SMCTOM Haute Dordogne

Contexte :

La crise financière qui nous touche tous, nous demande de réfléchir à des pistes d'économie. Avec l'obligation du tri à la source des bio déchets au 1^{er} janvier 2024 ainsi que les aides sur l'investissement pour les déchets ménagers inexistantes, la grande majorité des élus du Syndicat se sont prononcés favorablement à la mise en place du regroupement des ordures ménagères. Les élus du SMCTOM de la Haute Dordogne sont conscients que ce nouveau mode de collecte des déchets demande de la rigueur et des efforts pour chacun. Mais c'est à cette condition que nous relèverons le défi de l'efficacité du tri, de la réduction des déchets à traiter. Cette préoccupation est liée au respect de l'environnement, à la préservation du monde que nous voulons laisser à nos enfants.

Comment ?

L'emplacement des bacs sera réfléchi en concertation avec les élus des communes, en respectant les flux de mobilités et les bassins de vie. Pour faciliter les dépôts, les bacs ordures ménagères seront déposés essentiellement à côté des bacs de tri : 1 déplacement pour déposer les deux flux.

Les bacs ordures ménagères seront à la charge du SMCTOM ainsi que l'entretien et la maintenance.

Les nuisances olfactives des déchets viennent des bio déchets (préparation et restes de repas). La loi nous impose à les traiter sur place notamment par le compostage. Le syndicat vous aide à le mettre en place par la formation et la mise à disposition de composteur individuel de jardin, ou par des composteurs partagés.

Pour les personnes en difficultés les dépôts pourront se faire avec le soutien des aides à domicile comme pour le tri. Ce système a aussi un avantage : celui de ne plus se demander quand l'on doit sortir ses poubelles.

Nouveau mode de collecte des ordures ménagères en 2024

But :

- * Faciliter la collecte des ordures ménagères en camion en limitant les nuisances que celles-ci pouvaient entraîner, (respect de la voirie, plus de collecte dans le privé, marche arrière...)
- * Plus de souplesse dans l'organisation de la collecte sans incidence pour l'usager,
- * Inciter les habitants à renforcer leur pratique de tri pour les emballages (bac jaune, bac pour le verre) et les déchets alimentaires (en compostant), voire à réduire les déchets.
- * Harmoniser la collecte sur l'ensemble du territoire pour une égalité de service entre les usagers.
- * Améliorer la sécurité au travail des équipes de collecte.
- * Réduire les coûts de fonctionnement en optimisant les tournées.
- * Limiter l'augmentation de la redevance d'enlèvement des Ordures Ménagères
- * Maîtriser le coût global du service dans un contexte d'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Cette taxe payée par tonne de déchets enfouis passe pour l'enfouissement de 42€/T en 2020 à 65€/T en 2025 et pour l'incinération de 3€/T en 2020 à 15€/T en 2025 occasionnant un surcoût de près de 320 000€ pour le service.
- * Limiter l'impact environnemental en supprimant la collecte en porte à porte
- * S'inscrire dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

La mise en place des bacs de regroupement des ordures ménagères se fera progressivement début 2024, les habitants seront au préalable avertis par les canaux de communication habituels avec le soutien des mairies. Par conséquent, les bacs individuels et les sacs isolés ne seront plus collectés.

Petit rappel des bonnes pratiques : Je mets les OM en sacs fermés, je ne dépose pas de sac directement sur le sol, je maintiens mon geste de tri, je composte, je n'oublie pas les déchetteries.

Les infos de la Communauté de Communes



- La Communauté de Communes Dômes Sancy Artense propose aujourd'hui de nombreux services pour tous les habitants de ses 27 communes, que ce soit pour les familles, les enfants, les personnes âgées, etc.
- Elle reste avant tout engagée dans le développement économique et touristique de son territoire, en favorisant l'accueil d'entreprises et en accompagnant les socio-professionnels.

N'hésitez pas à nous contacter et à vous renseigner !

Un numéro unique : **04 73 65 87 63**

Une adresse mail : accueil@domes-sancyartense.fr

Nos bureaux :

23 route de Clermont à Rochefort-Montagne / Route de Bagnols à La Tour d'Auvergne

Consultez le site internet : www.domes-sancyartense.fr

2024 sera une année sportive pour le territoire Dômes Sancy Artense !

Nous disposons de 2 sites de pratique des activités nordiques et de pleine nature, avec le **centre montagnard Cap Guéry** situé au Col du Guéry et **La Stèle, Espace Sport Nature** à La Tour d'Auvergne.

Depuis 2023, le site de La Stèle a été réaménagé par la Communauté de Communes. Un nouveau bâtiment accueille les services (billetterie, location de matériel, renseignements touristiques, salles hors sac). Un espace ludique gratuit est dédié à l'apprentissage du ski, ski-roue, rollers, vélos, etc.

Nouveau : un espace biathlon unique dans la région ; il est possible avec ou sans neige de découvrir cette activité inédite avec tout le matériel et l'encadrement nécessaires.

Venez profiter de ces véritables terrains de jeux hors du commun pour les adeptes des sports de nature !



Plus d'informations : www.lastele.com

www.capguery.com

Les Jeux 2024 Dômes Sancy Artense nous attendent en juin prochain. Les élus intercommunaux ont souhaité organiser un évènementiel d'envergure qui rassemble la population et les associations du territoire. Un Comité local d'organisation a été mis en place.

Retrouvez toutes les informations en page suivante ➔

Les infos de la Communauté de Communes

LES JEUX DOMES SANCY ARTENSE



un esprit de convivialité et de fraternité.

Le relais de la flamme à l'automne a été un véritable succès :

La flamme a parcouru plus de 180 km en marchant, en courant, à cheval, à vélo, en canoë pour visiter nos 27 communes afin de mettre en valeur notre territoire, ses associations sportives et de présenter à l'ensemble des habitants les modalités d'inscription et de participation aux JEUX 2024 Dômes Sancy Artense.

Ce passage était l'occasion également d'animer nos villages autour d'ateliers de découverte, d'initiation, de démonstration d'activités sportives.

Les épreuves en juin 2024 sous réserve d'inscription :

Du 1^{er} juin au 29 juin 2024, 33 épreuves seront proposées où chaque participant représentera son village (liste des épreuves disponible sur le site internet des jeux). Parmi ces 33 épreuves, la randonnée à pied et à vélo a pour objectif de mobiliser un maximum de participants. Les communes qui mobiliseront le plus grand nombre de participants au prorata de leurs habitants décrocheront l'une des trois médailles.

☞ Les inscriptions s'effectuent via le site internet : <https://jeux2024dsa.fr>

Une période de **pré-inscription** sera ouverte entre le **1^{er} décembre 2023 et le 1^{er} mars 2024**. Cette première phase de pré-inscription est très importante car elle va permettre au comité d'organisation de définir les épreuves définitives pour le mois de juin 2024. En l'absence de pré-inscription importante (minimum de 16 communes représentées par épreuve), les épreuves ne seront pas proposées sous forme compétitive mais sous forme d'atelier de découverte, d'animation.

La phase d'**inscription** définitive est prévue entre le **1^{er} avril 2024 et le 1^{er} mai 2024**.

Deux dates à retenir dès maintenant : le 1^{er} juin et le 29 juin 2024 :

La cérémonie d'ouverture se tiendra **au Guéry** le samedi 1^{er} juin en fin de journée et la cérémonie de clôture se déroulera **à la Stèle** le samedi 29 juin en fin de journée.

Pour plus d'informations :

Site internet : jeux2024dsa.fr - Facebook : **Jeux 2024-Dômes-Sancy-Artense**

Michel TOURNADRE est l'ambassadeur pour la commune de LARODDE.

N'hésitez pas à le contacter au 06.08.76.18.43



Les infos du Clic Senior Montagne

Le CLIC Séniior Montagne vous accompagne au quotidien

Le CLIC Séniior Montagne est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information destiné aux **personnes de plus de 60 ans**, leurs familles et/ou aidants mais aussi un dispositif de coordination entre les professionnels afin de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Il assure une mission de service public. Les services proposés sont entièrement gratuits : évaluation globale des besoins à domicile, aide à la mise en place du soutien à domicile, accompagnement des demandes d'entrée en établissement, actions de prévention santé...

Le CLIC Séniior Montagne est également un relais autonomie. Désormais, il accueille, informe, oriente les **personnes en situation de handicap et leurs familles**. Il peut aider aux démarches administratives auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Des permanences sont organisées régulièrement, n'hésitez pas à contacter le CLIC pour plus d'informations.

Le CLIC intervient également dans la mise en œuvre d'actions sur l'ensemble de son territoire afin de **prévenir la perte d'autonomie** (actions collectives de prévention santé, conférences, activités de lien social...).

Pour retrouver les actions qui se déroulent près de chez vous, connectez-vous à l'adresse suivante : <https://padlet.com/preventionlaqueuille/clic>

Ou flashez le QR Code :

Zoom sur l'atelier découverte d'activités physiques

Début Octobre les séniors de la commune de Singles et de La Tour D'Auvergne ont pu profiter de l'intervention de deux animateurs sportifs. Ce fut l'occasion de découvrir des exercices physiques faciles à reproduire chez soi permettant de maintenir de la mobilité au niveau des articulations et de prévenir les chutes en travaillant sur l'équilibre. Les animateurs ont ensuite proposé aux participants une session de jonglage avec plusieurs objets, pour finir par une initiation à la Capoeira. Cette discipline brésilienne allie technique de combat et pas de danse permet d'allier rythme et mouvement.

Pour contacter le CLIC Séniior Montagne :



CLIC Séniior Montagne
107 route du Puy-de-Dôme
63820 LAQUEUILLE
Tél. : 04.73.65.20.89

Infos diverses



Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?
Réparations locatives, qui doit payer ?
Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?
Mon logement est-il décent ?
J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?
J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?
J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?
Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat,

le bon réflexe c'est l'ADIL !

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits

04 73 42 30 75 www.adil63.org

ADIL du Puy-de-Dôme - Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND

LE SAVIEZ-VOUS ?



Source : TE63 & ADEME

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PRÉSENTE :

- 💡 21% des dépenses énergétiques des communes
- 🌙 32 % de la consommation d'électricité des communes
- ⌚ 4 100 heures d'éclairage par an pour un fonctionnement continu

- 🌙 1 point lumineux représente **25€/an** en entretien
- 🌙 Coût en énergie d'un point lumineux*
89€/an Fonctionnement continu 51€/an 6h de coupure par nuit 39€/an 8h de coupure par nuit

*sur la base du tarif réglementé de vente au 01/08/2023

POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT ?

RÉALISER DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES

30% d'économies sur la facture d'électricité
*pour une coupure de 5h par nuit

LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Jusqu'à 70% d'économies sur la consommation
*en renouant le parc d'éclairage public et en appliquant une extinction nocturne

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

L'éclairage nocturne a un effet néfaste sur la faune et la flore et participe à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes.

PRÉSERVER LE CIEL NOCTURNE

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT

L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

QUESTIONS/RÉPONSES

Pourquoi éclaire-t-on l'espace public ?

- Pour des raisons de sécurité, pour voir et être vu dans les espaces définis par le conseil municipal de la commune.
- Cependant, l'éclairage public doit être raisonnable et adapté aux besoins des usagers et ne doit pas empiéter sur l'espace privé.

L'extinction de l'éclairage public augmente-t-il l'insécurité ?

La coupure de l'éclairage public en milieu de nuit augmente le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité en elle-même. Selon l'ONDRP, la majorité des cambriolages et agressions ont lieu en plein jour et non en cœur de nuit.

EN INSTALLANT DES DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS OU EN ÉCLAIRANT UNIQUEMENT LES ZONES LES PLUS DANGEREUSES ET LES OBSTACLES, LES USAGERS SE SENTENT PLUS EN SÉCURITÉ TOUT EN UTILISANT UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ ET RAISONNÉ.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME ACCOMPAGNE CHAQUE COMMUNE QUI LUI A TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC, DANS SA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE.



Etat civil

MARIAGES

Mary-Annik et Philippe MOREAU
le 18 mars

Sarah BERTRAND et Arnaud COUDERT
le 26 juillet

Dominique PAUL et Jacques BALDOWSKI
le 28 octobre



Mariage de Sarah et Arnaud

PACS

Romain SAUBER et Stéphanie MAZET
le 2 juin



Pacs de Stéphanie et Romain



Mariage de Dominique et Jacques

DECES

Aucun décès sur la commune en 2023 mais 2 inhumations au cimetière communal :

Gérard ARFEUIL – décédé le 7 mars à Cébazat

Gérard PAUL – décédé le 19 novembre à Issoire



Notre école



17 élèves à la rentrée de septembre, entourés de Marielle COUSTEIX et Arnaud COUDERT
7 CE2 - 1 CM1 - 9 CM2

B I E N V E N U E

Nouveaux arrivants

Résidence principale

Dominique CLERC (Chaux)

Ophélie et Romain LHERMITE et leur fils Octave (Auberge)

Emilie et Sylvain CHAILLOLEAU (Route de Singles)

Bernard PAPON (Le Mont)

Marlène DAUMAS et Lindsay (Le Chastel)

Nancy et Lionel GUILLOT (appartement communal – rue des écoliers)

Marlène MADEUF et ses enfants Nathaël et Axel (Le Bourg)

Résidence secondaire

Jean-Marc et Dominique GUYONNET et leurs enfants Amaury et Ulrich (Pruns)

Thierry GUITTARD (Pérignat)

Michel MARTINET (route des 4 vents)

Infos utiles



Services publics

- Secrétariat de mairie
 - ▶ Ouvert au public lundi-mardi-jeudi-vendredi : de 8h30 à 12h30 et le mercredi de 8h à 12h
 - ▶ 04.73.22.22.13 / mairie.larodde@gmail.com / www.mairie-larodde.fr
- Agence postale communale
 - ▶ Du lundi au samedi de 9h à 11h30
 - ▶ 04.73.22.29.71
- Ecole publique
 - ▶ Directeur : Arnaud COUDERT - horaires de l'école : 9h-12h15 / 13h45-16h30
 - ▶ 04.73.22.25.67
- Bibliothèque
 - ▶ Lundi de 14h à 16h / mercredi de 10h à 12h
 - ▶ 04.73.21.67.52
- Déchetterie des 4 Vents
 - ▶ Mardi, jeudi, samedi : 9h-12h et 13h30-17h
 - ▶ 04.73.22.23.96

Artisans et commerçants

- Restaurant : Auberge de Larodde – Ophélie et Romain LHERMITE – 06.23.15.41.31
- Plombier-chauffagiste : Jean-François ROUX - 04.73.21.76.14 - 06.79.48.28.70
- Plombier : Samuel BOURGEAIS - 06.22.64.43.33
- Plaquistre-peintre : Julien MARTIN – 06.67.46.24.53
- Charpente/couverture/maçonnerie : Société PJDC - Dominique JUNG - 06.80.12.67.54
- Menuiserie/charpente bois : Léo POTIE – 06.60.81.75.70
- Maraîcher et vente de tisanes, confitures : Samuel BOURGEAIS - 06.22.64.43.33
- Maraîcher : Christian JOYON - 06.31.57.72.95
- Les Délices de la Roudoune (Pérignat) - 06.63.24.71.38
- Coiffeuse : Céline MARECHAL - 06.70.30.91.76



Epicerie Farandole d'Auvergne : 06.50.16.35.82

Taxis Sancy Artense : Dominique - 06.18.30.92.71

Assistantes maternelles

- Marie PAPON - 04.73.22.21.60
- Ophélie CHARNAY - 06.99.46.76.21

Correspondant local *La Montagne*

Sylvie SAURAT – 06.62.03.83.71 - s.saurat@wanadoo.fr

Transport routier

Cyril SANZ : 06.75.66.61.28

Activité équestre

Les écuries de Pérignat - Tiphaine DELECOMPT : 06.73.90.77.11

RENDEZ-VOUS 2024

en Juin pour les Jeux Dômes Sancy Artense



PRE-INSCRIPTIONS SUR :

WWW.JEUX2024DSA.FR

le 10 juillet pour le passage du Tour de France sur notre commune



MAIRIE DE LARODDE - 18 PL. DE LA MAIRIE - 63690 LARODDE - 04.73.22.22.13

MAIRIE.LARODDE@GMAIL.COM - WWW.MAIRIE-LARODDE.FR

GITES SUR LES RIVES DU LAC BORT-LES-ORGUES -06.80.77.01.87 - CHALETSBARRAGELARODDE@GMAIL.COM